



COMMUNE DE LA VALLÉE DE L'ERNZ



**La présente est affichée aux abords du chantier de manière
aisément visible et lisible à partir de la voie publique.**

CERTIFICAT

Conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur, il est certifié par la présente que :

Société SIDEN , domicilié(e/s) à , Blesbrueck, L-9359 Bettendorf

est en possession de l'autorisation de bâtir N° 74/2017 du 23/08/2017, relative à l'objet suivant:

Construction d'une nouvelle station d'épuration avec démolition de l'ancienne sur un terrain sis , rue d' Ermsdorf, L-7662 MEDERNACH, inscrit au cadastre de la commune de la Vallée de l'Ernz, section MA de Medernach, sous le numéro 363/3808, 367/3809, 368/3853, 369/2961, 370/2962 et 371/2408 ;

Elle est délivrée sous réserve de l'observation des conditions générales suivantes, à savoir :

- L'autorisation est accordée sous réserve de tous droits généralement quelconques de tiers et sans préjudice d'autres permissions légalement requises préalablement à la réalisation du projet.
- Le présent certificat est délivré conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et de l'article 66 du règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites. Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.
- Le délai de recours devant les juridictions administratives court à compter de l'affichage du certificat conformément à l'alinéa 6 de l'article 37.

Ermsdorf, le 25/08/2017

Le Bourgmestre



Administration communale de la Vallée de l'Ernz

26, rue de Savelborn L-7660 Medernach
Bureau Medernach : Tél 837302-20 - Fax : 87 96 65
Bureau Ermsdorf : Tél : 837385-21 – Fax : 837385-50